



## OSISKO ANNONCE LES LIVRAISONS PRÉLIMINAIRES DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021 ET UNE ENTENTE D'ACQUISITION DES REDEVANCES DE SPRING VALLEY

**Montréal, 12 avril 2021** – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir de fournir une mise à jour des ventes de son premier trimestre et d'annoncer l'acquisition de redevances additionnelles sur le projet aurifère Spring Valley (« **Spring Valley** ») situé au Nevada, ainsi qu'une redevance additionnelle en Idaho pour une contrepartie totale en espèces de 26 millions de dollars US.

### RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021

Osisko a reçu approximativement 19 960 onces d'équivalent d'or<sup>1</sup> attribuables au cours du premier trimestre de 2021. Ce chiffre exclut les onces d'équivalent d'or issues du flux diamantifère Renard en raison du fait que le produit net issu du flux diamantifère a été réinvesti via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine.

Osisko a enregistré des produits<sup>2</sup> préliminaires de 66,9 millions de dollars CA durant le premier trimestre et des coûts liés aux ventes préliminaires<sup>2</sup> (excluant l'épuisement) de 20,4 millions de dollars CA, résultant en une marge monétaire<sup>3</sup> d'approximativement 46,5 millions de dollars CA. En excluant les ententes d'écoulement de métaux, la marge monétaire d'Osisko sur les redevances et flux de métaux<sup>3</sup> s'est élevée à environ 94 % durant le premier trimestre de 2021. Osisko fournira tous les détails relatifs à sa production et aux résultats financiers avec l'émission de ses résultats du premier trimestre 2021, après la fermeture des marchés le mardi 11 mai 2021.

### AJOUT D'ACTIFS

Via une filiale, Osisko a conclu une entente exécutoire visant à acquérir six redevances et une entente d'écoulement de métaux avec deux vendeurs privés, pour une contrepartie totale en espèces de 26 millions de dollars US. Les ententes d'acquisition sont assujetties à certaines conditions préalables qui doivent être remplies dans les prochaines semaines. Les acquisitions seront financées par les liquidités disponibles. Quatre redevances se situent sur les claims couvrant le projet Spring Valley comptant plusieurs millions d'onces, et augmente notre redevance en rendement net de fonderie (« **NSR** ») actuelle sur Spring Valley, la faisant passer de 0,5 % à 2,5 % - 3,0 % (échelle mobile de pourcentages de redevances tant que le cours de l'or dépasse les 700 \$ US/onçe). Osisko a accepté d'acquérir une redevance de 1,0 % NSR sur la propriété d'exploration Moonlight (le « **projet Moonlight** ») située immédiatement au nord du projet Spring Valley. Osisko a également accepté d'acquérir une redevance de 0,5 % NSR, et une entente d'écoulement d'or et d'argent (Ag) de 30 % sur le projet Almaden situé dans l'ouest de l'Idaho.

Sandeep Singh, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Les livraisons du premier trimestre sont supérieures à nos attentes dans un contexte où notre portefeuille a continué de bien performer. Nous sommes particulièrement satisfaits des résultats du trimestre en raison de l'augmentation de 6 % des onces d'équivalent d'or livrées par rapport au quatrième trimestre de 2020, malgré le report planifié d'empilement du minerai à la mine Eagle durant les mois d'hiver. La production issue de la mine Eagle devrait continuer de s'accroître au courant de l'année. De plus, l'acquisition de redevances additionnelles sur le projet Spring Valley fournira une exposition additionnelle à un actif de grande qualité dans une juridiction minière reconnue. Ce projet a le potentiel de devenir une mine aurifère d'importance en Amérique du Nord et contribue à notre profil de croissance déjà solide. »

### REDEVANCE SPRING VALLEY

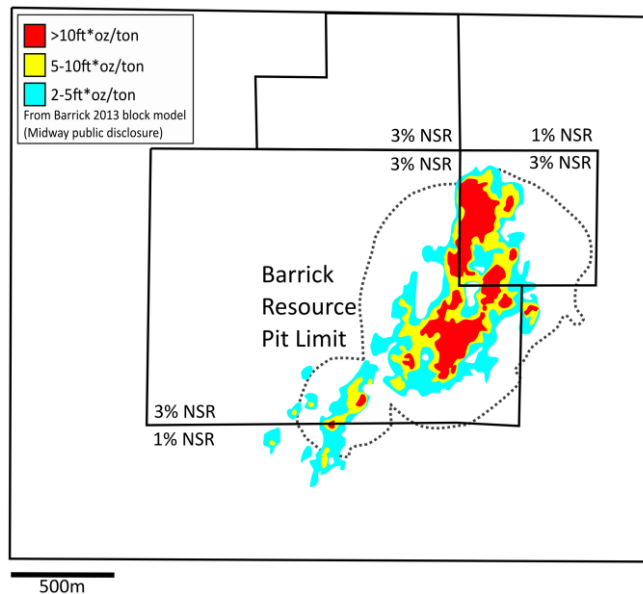
Spring Valley est un projet aurifère exploitable par fosse à ciel ouvert et par lixiviation en tas à l'étape de l'étude de pré faisabilité, et situé dans le comté de Pershing au Nevada, États-Unis. L'actif est détenu à 100 % par Waterton Global Resource management (« **Waterton** »), une société d'investissement privé axée sur le secteur minier. Le projet détient des ressources historiques conformes au Règlement NI 43-101 de 49 Mt à une teneur de 0,94 g/t d'or pour 1,49 million d'onces d'or dans la catégorie des ressources minérales mesurées, 80 Mt à une teneur de 0,79 g/t d'or pour 2,03 millions d'onces d'or dans la catégorie des ressources minérales indiquées et

21 Mt à une teneur de 0,73 g/t d'or pour 0,49 million d'onces d'or dans la catégorie des ressources minérales présumées. Ces ressources ont été publiées selon une enveloppe aurifère déterminée en fonction d'un prix de l'or de 1 500 \$ US/onçe par Midway Gold dans son rapport technique de 2014 disponible sur SEDAR. Aucune personne qualifiée n'a effectué les travaux requis pour classer les estimations historiques comme ressources minérales conformes aux standards actuels. Les estimations historiques ne doivent pas être traitées comme des ressources minérales conformes aux standards actuels.

Osisko a accepté d'acquérir quatre redevances distinctes sur Spring Valley :

- Une redevance à échelle mobile de 2,5 % NSR (le pourcentage de redevance maximum de 2,5 % applicable lorsque le prix de l'or est au-dessus de 700 \$ US/onçe. Cette redevance est payable suite à la récupération de 500 000 onces d'or issues de Spring Valley) sur les claims couvrant la majorité du gîte actuel de Spring Valley. Avec sa redevance existante de 0,5 % NSR, Osisko détient maintenant une redevance totalisant 3,0 % NSR sur ces claims;
- Deux redevances distinctes de 1,0 % NSR (pour un total de 2,0 % NSR) sur des claims importants de Spring Valley couvrant la portion nord-est très prometteuse et à haute teneur du gîte;
- Une redevance de 0,5 % NSR sur l'ensemble de la propriété Spring Valley qui s'additionne aux deux redevances couvrant la portion nord-est de Spring Valley décrites au point précédent.

Figure 1. Carte montrant la distribution de l'épaisseur des teneurs sur les claims de Spring Valley assujettis aux redevances. La carte d'épaisseur des teneurs et la délimitation des ressources de la fosse ont été produites par Barrick Gold, mais publiées par Midway. Les mentions relatives aux redevances représentent les montants totaux et incluent la redevance de 0,5 % NSR déjà détenue par Osisko.



## REDEVANCE MOONLIGHT

Osisko a accepté d'acquérir une redevance de 1,0 % NSR sur le projet Moonlight, lequel se situe immédiatement au nord de Spring Valley. Le projet Moonlight, également exploité par Waterton, est une propriété imposante (20 km<sup>2</sup>), à haut potentiel et à l'étape d'exploration le long de la même structure que les mines Spring Valley, Rochester et Relief Canyon. Aucune ressource minérale n'a été identifiée sur la propriété. Toutefois, il existe quelques relevés de travaux miniers historiques et de nombreux indices d'or et d'argent identifiés.

## REDEVANCE ET ENTENTE D'ÉCOULEMENT ALMADEN

Osisko a également accepté d'acquérir une redevance de 0,5 % NSR et une entente d'écoulement de métaux précieux de 30 % couvrant le projet Almaden situé dans l'ouest de l'Idaho, aux États-Unis, lequel est détenu à 100 % par Gold Mining Inc. Le projet consiste en un gisement aurifère épithermal à faible niveau de sulfures détenant des ressources de 43,5 Mt à une teneur de 0,65 g/t d'or pour 0,91 million d'onces d'or dans la catégorie

des ressources indiquées et 9,2 Mt à une teneur de 0,56 g/t d'or pour 0,16 million d'onces d'or dans la catégorie des ressources présumées.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021 ET DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Osisko fournit également un avis de publication des résultats du premier trimestre de 2021 et les détails relatifs à la conférence téléphonique :

Publication des résultats du premier trimestre de 2021 :	Mardi le 11 mai 2021, après la fermeture des marchés
Conférence téléphonique :	Mercredi le 12 mai 2021 à 10h00 HAE
Numéros de téléphone :	Sans frais en Amérique du Nord : 1-833-979-2852 Appels internationaux : 236-714-2915
Reprise (disponible jusqu'au 19 mai 2021 à 23h59 HAE):	Sans frais en Amérique du Nord : 1-800-585-8367 Appels internationaux : 416-621-4642 Code d'accès : 6796690
	Reprise également disponible sur notre site web au <a href="http://www.osiskogr.com">www.osiskogr.com</a>

### Notes:

Osisko a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des International Financial Reporting Standards (IFRS), incluant (i) les onces d'équivalent d'or attribuable et (ii) la marge monétaire. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente des onces d'équivalent d'or attribuables et la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux IFRS de façon différente. Veuillez noter que ces chiffres n'ont pas été audités et pourraient être modifiés.

1. Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période.
2. Les chiffres n'ont pas été audités et pourraient être modifiés. Comme la société n'a pas encore terminé ses procédures de clôture de trimestre, l'information financière anticipée présentée dans ce communiqué de presse est préliminaire, assujettie à des ajustements finaux de clôture du trimestre et peuvent changer de façon importante. Les produits préliminaires, les coûts des ventes préliminaires (excluant l'épuisement) et la marge monétaire préliminaire présentés incluent les produits préliminaires, les coûts des ventes et la marge monétaire du flux diamantifère Renard. Durant le premier trimestre de 2021, le flux diamantifère Renard a généré des produits préliminaires de 4,0 millions de dollars CA et des coûts des ventes préliminaires (excluant l'épuisement) de 1,7 million de dollars CA, résultant en une marge monétaire de 2,3 millions de dollars CA.
3. La marge monétaire (en dollars) représente les produits moins le coût des ventes, en excluant l'épuisement (66,9 millions de dollars CA – 20,4 millions de dollars CA = 46,5 millions de dollars CA). La marge monétaire sur les redevances et flux (en pourcentage) représente la marge monétaire gagnée des redevances et flux (en dollars) divisé par les produits issus des redevances et flux ((49,0 millions de dollars CA – 3,2 millions de dollars CA) / 49,0 millions de dollars CA = 94 %).

## Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

## À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille de plus de 150 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % sur les revenus nets de fonderie (net smelter return) sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

## Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée

Heather Taylor  
Vice-présidente, relations aux investisseurs  
Tél : (514) 940-0670 #105  
Courriel : [htaylor@osiskogr.com](mailto:htaylor@osiskogr.com)

### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

*Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des énoncés liés aux événements ou performances futurs, la réalisation des bénéfices anticipés découlant des investissements d'Osisko, incluant les énoncés relatifs à entente d'acquisition des redevances sur les projets Spring Valley et Almaden si les conditions préalables sont remplies, la performance générale des actifs d'Osisko et au résultat des activités d'exploration, de développement et de production ainsi que des projets d'expansion concernant les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant, sans s'y limiter, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future, l'exploitation continue des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris les changements dans la propriété et le contrôle de ces exploitants; les risques liés au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, aux difficultés d'exploitation ou techniques sur l'une des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'influence des développements macroéconomiques ainsi que l'impact et les réponses des gouvernements concernés à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces réponses.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*